



Rideau d'arbres du domaine public gênant reception TV

Par **Iacosta**, le **12/08/2013** à **16:40**

Bonjour?

A une centaine de mètres de notre domicile se dresse un rideau d'arbres de plus de vingt mètres de hauteur qui parasitent les chaînes de Télévision. Outre une antenne sur le toit, et l'installation d'une box nous sommes continuellement sujet à des interférences voire des coupures pour les chaînes de TV et TNT.

Une voisine victime de ce même dysfonctionnement a sollicité l'intervention d'une société spécialisée dans les antennes pour télévisions, réception par satellite et matériel de réception. Celle-ci n'a pu résoudre le problème en raison de ce « massif feuillu ».

En outre ces arbres sont implantés aux abords d'une route nationale la RN 1 sur laquelle circulent de nombreux véhicules. Il est patent que ces végétaux n'ont jamais été étêtés et pourraient être la cause de dégâts plus conséquents en cas de foudre .

Cette implantation est le domaine du conseil général et il nous sera d'être difficile de faire valoir notre point de vue. Que pouvons nous faire ?

Merci.

Par **Tisuisse**, le **12/08/2013** à **16:57**

Bonjour,

J'avais un problème similaire, j'ai fait mettre sur mon toit, une antenne satellite et pris un

abonnement satellitaire en conséquence. Résultats : plus de problèmes.

Par **lacosta**, le **12/08/2013** à **17:13**

Bonjour et merci de votre réponse
Pouvez vous me dire combien cela vous a couté ?

merci